

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Quand emprisonner une journaliste, c'est emprisonner la vérité.

Au Burundi, informer est devenu dangereux. Poser des questions, enquêter, rapporter des faits, donner la parole aux oubliés : ces gestes simples du journalisme peuvent aujourd'hui conduire en prison. L'incarcération de Sandra Muhoza, journaliste burundaise, en est la preuve.

Une voix derrière les barreaux.

En l'enfermant, ce n'est pas seulement une femme que l'on prive de liberté. C'est une voix que l'on fait taire. C'est le droit du peuple burundais à être informé que l'on étouffe.

Sandra Muhoza, une journaliste, pas une criminelle.

Sandra Muhoza est avant tout une professionnelle de l'information. Son travail consiste à vérifier les faits, recueillir des témoignages et rendre compte de la réalité du pays. Elle n'a pas porté d'arme. Elle n'a pas appelé à la violence. Elle a exercé son métier.

Son arrestation s'inscrit dans un contexte plus large de rétrécissement de l'espace civique :

- Médias surveillés et intimidés ;
- Journalistes menacés ou contraints à l'exil ;
- Autocensure croissante par peur des représailles.

Ce qui est reproché à Sandra Muhoza, en réalité, c'est d'avoir informé.

Une détention qui suscite de graves inquiétudes.

Depuis son incarcération, plusieurs éléments préoccupent :

- Difficultés d'accès à des soins médicaux appropriés ;
- Conditions de détention éprouvantes ;
- Incertitude autour de la procédure judiciaire et du respect d'un procès équitable.

Ces situations fragilisent sa santé physique et morale. Elles soulèvent des questions sérieuses sur le respect de ses droits fondamentaux.

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Une violation claire des droits humains.

La détention de Sandra Muhoza pour des faits liés à son travail viole les engagements internationaux du Burundi, notamment :

- **Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques**, qui garantit la liberté d'expression ;
- **La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples**, qui protège le droit à l'information ;
- **La Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique.**

Ces textes obligent l'État burundais à protéger, et non à punir, celles et ceux qui informent.

Emprisonner une journaliste, c'est priver toute la société de vérité.

La liberté de la presse n'est pas un privilège de journalistes. C'est un droit du peuple.

Quand une journaliste est emprisonnée :

- Les citoyens perdent l'accès à une information indépendante ;
- Les abus et violations restent cachés ;
- La corruption se renforce ;
- La peur remplace le débat public.

Ce n'est pas seulement Sandra Muhoza qui est enfermée. C'est l'espace démocratique tout entier qui se referme.

Notre appel.

Face à cette situation, nous, Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi, appelons :

1. Les autorités burundaises

À garantir immédiatement les droits de Sandra Muhoza, à assurer des conditions de détention humaines et conformes aux standards internationaux, et à réexaminer sans délai sa situation judiciaire.

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

2. **Le système judiciaire**

À garantir un procès équitable, transparent et indépendant, respectueux des droits de la défense.

3. **La communauté internationale**

À maintenir une vigilance constante sur la situation de la liberté de la presse au Burundi et à soutenir les mécanismes de protection des journalistes.

4. **Les organisations de défense des droits humains et de la presse**

À renforcer la solidarité envers les journalistes burundais-es et à protéger celles et ceux qui prennent des risques pour informer.

La vérité ne se met pas en prison.

On peut enfermer une femme. On peut confisquer un carnet de notes. On peut fermer un micro. Mais on ne peut pas emprisonner la vérité.

Sandra Muhoza est aujourd'hui le symbole du combat pour le droit d'informer au Burundi. La protéger, c'est protéger le droit de chaque citoyen à savoir.

Nous demandons sa libération. Nous demandons le respect de ses droits. Nous demandons que le journalisme cesse d'être traité comme un crime.

Car un pays qui emprisonne ses journalistes marche dans l'obscurité. Et aucun peuple ne peut avancer sans lumière.